



Travaux d'électricité
Rénovation- Dépannages
Courants forts - courants faibles
contact@ames-electricite.fr

FACTURE N° 4070161

N/REF : 26/06/2024 15H50 C:025467 I:31740
V/REF : 001728
V/Email reçu le Mercredi 26/06/2024 à 15H50

ONV CHEZ ALLIADE HABITAT
Centre de paiement
173 Avenue Jean Jaures
CS 30407
69364 LYON CEDEX 07

V/REF.IMM. 7189
IMMEUBLE : HAUTS LA JARDINIERE
ALLEES DES QUATRES GRUMES
RUES BENOIT TRICHARD/L'EGLISE
69460 ODENAS

Dardilly, le 17 Juillet 2024

Référence Marché : Lot 13-Ag.Beauj.Val de Saône

LOCALISATION : ALLEE N 127 RUE DE L EGLISE - ALLEE 2 - PC AU 1ER ETAGE SI BESOIN
CONTACTER MME DUMAS TEL 06 86387208

MOTIF : INTERVENIR POUR REMPLACER 3 AMPOULES AU 1ER ETAGE + FAIRE UN RELAMPING
DE LA RESIDENCE

Donneur d'ordre : Mme S. LEMOINE

NATURE DE L'INTERVENTION :

Relamping

LE 03/07 A 16H00 :
INTERVENTION DEPUIS LES PARTIES COMMUNES
CONTROLE ET RELAMPING DE LA RESIDENCE
CONTROLE DES ECLAIRAGES ET APPAREILLAGES SUR LES PALIERS ET DANS LES
ESCALIERS
FOURNITURE ET REMPLACEMENT DE 5 AMPOULES LED STANDARD
CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT - OK

OBSERVATIONS : FP LCOMPTER Email envoyé le 16/07/24 à 14H18 Mme S. LEMOINE

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	EL0010-Ft Dépl. délai Interv.> 4h	1	35,87	35,87
1,00	EL1200-H.MO Controle/relamping PCM	1	39,34	39,34
5,00	EL1360-FP.Ampoules LED 9W E27	1	8,13	40,65

12 chemin des Gorges – 69570 DARDILLY

SAS au capital de 30 000 €

RCS. LYON 419 990 171 – TVA intracommunautaire FR 83419990171

Tél : 04 78 20 96 35 - Fax : 04 78 20 03 45

Attention ! Nouveau RIB : IBAN : FR76 3000 3035 7100 0200 1884 958 - B.I.C : SOGEFRPP



Travaux d'électricité
Rénovation- Dépannages
Courants forts - courants faibles
contact@ames-electricite.fr

FACTURE N° 4070161

TOTAL H.T.	115,86
T.V.A. a 10,00%	11,58
TOTAL T.T.C.En EURO	127,44

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN

**BON DE
COMMANDE**Alliade Habitat
Référence à rappeler
Commande N° 001728
EXEMPLAIRE FOURNISSEUR

ENVOI PAR MAIL : contact@ames-electricite.fr

2806 - 1550

Beaujolais Val de Saône4
13 rue Claude Bernard
BP.80165
69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE

Emetteur : M. Theo LABALME

SARL AMES ELECTRICITE
12 CHEMIN DES GORGES
69570 DARDILLY**Prestation Parties Communes**

Travaux : Remplacement d'ampoules, à réaliser avant le 10/07/2024

Votre contact : DUMAS Ingrid (0686387208)

Remplacement de 3 ampoules au 1er étage + vérifier la résidence

HAUT JARD ALLEE 2 (ONV 0017 HAJC HAJ2)
127 RUE DE L'EGLISE ALLEE 2
69460 ODENAS

	H.T. (€)	Quantité	Montant HT(€)	Taux TVA
EL1360 - AMPOULES LED / .Electricite HAUT JARD ALLEE 2 (ONV 0017 HAJC) Fourniture et pose d'une ampoule standard LED 9 W E27 230V La prestation comprend - L'ouverture du luminaire et l'enlèvement de l'ampoule défectueuse existante, chargement et évacuation des déblais - La fourniture d'une ampoule identique à l'ampoule LED en place ou en remplacement d'une ancienne ampoule de 60 W, ou similaire adapté à l'existant - Ampoule à faible consommation d'énergie de type 9W E27 230V ou similaire adaptable au luminaire existant - Pose de l'ampoule - Fermeture de l'éclairage et remise en place de l'élément - test et vérification de bon fonctionnement - tous détail et Sujétion pour une parfaite réalisation - y compris Prise en charge des frais de recyclage (ECOTAXE)	8,56	3,00	25,68	10,00 %
EL0010 - FORFAIT DEPLACEMENT / .Electricite HAUT JARD ALLEE 2 (ONV 0017 HAJC) Forfait déplacement électricité pour travaux d'électricité La prestation comprend Intervention en parties privatives : - Prise en charge de la demande - Contact avec le locataire et Prise de rendez vous - Dans le cas d'un logement vacant : récupération des clés auprès d'ALLIADE HABITAT - Déplacement avec prise en charge des frais afférents jusqu'au lieu d'intervention comprenant l'aller et le retour - Prise en charge de tous les frais liés aux déplacements nécessaires - Nota : 1 Forfait déplacement par bon de commande quelque soit le nombre d'intervention nécessaire Intervention en partie communes: - Prise en charge de la demande - Contact avec le gardien de la résidence + Prise de RV sic	37,76	1,00	37,76	10,00 %

BON DE COMMANDE

Alliade Habitat
Référence à rappeler
Commande N° 001728
EXEMPLAIRE FOURNISSEUR

ENVOI PAR MAIL : contact@ames-electricite.fr

Virement CE

30 jours réception fact. (*)

(*) Sauf si le contrat prévoit une procédure de constatation de la conformité des prestations.

Veuillez adresser votre facture dans les 15 jours suivant la réalisation des travaux, en indiquant la date d'exécution et la référence de notre commande, à l'adresse suivante :

**ONV CHEZ Alliade Habitat
Centre de paiement
173 avenue Jean Jaurès CS 30407
69364 LYON cedex 07**

Total HT (10,00)	63,44 €
Total TVA 10,00 %	6,35 €
Total HT	63,44 €
Total TTC	69,78 €

Le responsable de l'entreprise destinataire de cette commande s'engage à appliquer les **principes généraux de prévention** conformément à l'article L230-2 du code du travail.

Il s'engage également à :

- ☞ Avoir les qualifications nécessaires à l'exécution de la prestation
- ☞ Evaluer les risques et commenter à ses salariés les mesures de préventions
- ☞ Mettre en œuvre les protections collectives et individuelles ainsi que les signalisations appropriées, en privilégiant les protections collectives
- ☞ Utiliser des matériels sûrs et contrôlés (certification ou attestation de type CE)
- ☞ Evacuer quotidiennement les déchets par ses propres moyens
- ☞ Assurer la sécurité des biens et des personnes dans son périmètre d'intervention
- ☞ Ne rejeter aucun produit polluant dans les réseaux
- ☞ Respecter les interdictions de fumer
- ☞ Interdire à ses salariés la consommation d'alcool lors de l'intervention
- ☞ Si la nature des travaux nécessite la mise au point d'un Plan de Prévention des Risques, à ne pas commencer l'exécution avant la signature du PPR

Il est rappelé que toute co-activité est interdite dans les logements vacants ou occupés.

En cas de **danger, accident ou incident**, il devra alerter les services de secours (18 ou 112) et informer l'ordonnateur de la commande.